



ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENSSAT

assemblée générale ordinaire 2009

le 14 mars 2009

enssat, lannion

assemblée
générale

www.aee.fr

contact@aee.fr

- bilan moral
- bilan financier
- vote sur la modification des statuts, du règlement intérieur et création d'une section parisienne
- discussion, orientations, questions diverses
- renouvellement d'une partie du conseil d'administration

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

bilan moral

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

objectifs de l'association

- établir et maintenir de **bonnes relations** entre tous les diplômés, relier les promotions nouvelles et antérieures, utiliser les rapports ainsi créés aussi bien dans l'intérêt général qu'au profit des diplômés
- contribuer à la **défense des titres et diplômes** délivrés par l'enssat, aider à tout objectif présentant un intérêt pour la renommée de l'école
- faciliter l'**insertion des nouveaux diplômés** dans la vie professionnelle
- aider les élèves-ingénieurs pour la **recherche de stages**
- développer les relations des diplômés avec le **monde industriel**
- contribuer au perfectionnement et à l'adaptation de l'**enseignement**
- faciliter la mise à jour des **connaissances** des membres
- faire bénéficier aux élèves-ingénieurs des **compétences** des diplômés
- soutenir sur le **plan social** ou de l'**entraide** tout membre ou tout élève-ingénieur qui en éprouverait le besoin

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

adhérents 2008-2009

● membres actifs	112
● déjà adhérents en 2007-2008	78
● nouveaux adhérents	34
● membre associé	1
● membre de droit	1
● total	114

- représentativité : 7 % (- 3 points par rapport à 2008)
- rappel pour 2007-2008 : 157 adhérents

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

adhésion au cnisf



- cnisf : conseil national des ingénieurs et scientifiques de france
 - adhésion en juin 2008 (½ année civile)
 - inscription au rfi (répertoire français des ingénieurs), depuis novembre vos identifiants pour modifier ou augmenter vos profils rfi sont disponibles dans vos profils aae.fr
 - achat des résultats personnalisés de l'enquête nationale « situation des ingénieurs 2008 »
 - renouvellement de l'adhésion pour 2009 en cours

assemblée
générale



www.aae.fr

contact@aaee.fr

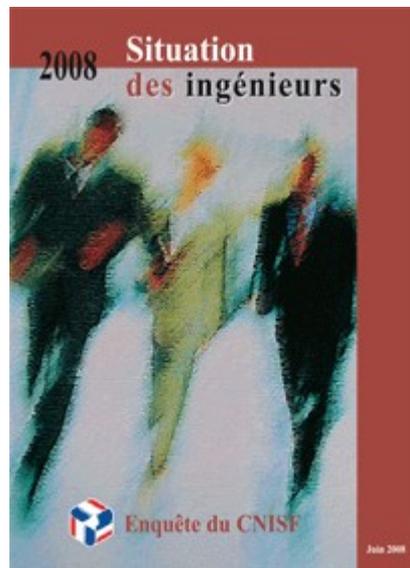
vote pour la cotisation de 2010 (approximativement 580 €)



assemblée
générale

- mise à jour de la base de données
- impression de 300 exemplaires de l'annuaire
 - expédition aux membres actifs
 - distribution aux étudiants sortants en 2009
- recettes liées à l'annuaire (hors adhésions) :
 - 14 publicités dans l'annuaire (3 725 € : + 148 %)
- coûts liés à l'annuaire :
 - coût d'impression 1 964,93 €
 - coût de démarchage 217,87 €
 - coût d'expédition estimé à 300 €
- activité bénéficiaire en 2009 : + 1 242 €
- prochaine édition : novembre 2009

notre action : enquêtes (2/5)



- enquêtes avec l'observatoire
 - enquête de 2008 réalisée sur les 3 dernières promotions
 - 41 % du public visé a répondu à l'enquête
 - bonne forme du marché de l'emploi
 - le "réseau enssat" se porte bien : + de ¼ des diplômés sondés a trouvé un emploi grâce à un autre ingénieur enssat
 - rédaction d'un document de synthèse de cette enquête
- enquête sur les diplômés 2008 en septembre 2008
 - 41 % d'entre eux avaient déjà signé un cdi le jour de la remise des diplômes (contre 45 % en 2007)
 - 16 % d'entre eux ont choisi de poursuivre leurs études (contre 11 % en 2008)
- enquête commune avec le cnisf
 - 25 % des diplômés ont répondu (contre 21 % en 2007)
 - reconduite cette année

assemblée
générale



Insertion professionnelle des diplômés
de l'Enssat

-

Enquête 2008 sur les 3 dernières
promotions : 2005, 2006 & 2007

-

Synthèse

Synthèse réalisée par l'Association des Anciens Élèves de l'Enssat

- publications de l'association
 - **synthèses d'enquêtes** de juin & septembre 2008
 - **annuaire**, dépôt légal en décembre 2008 à la bnf
- parution de 3 lettres électroniques donnant les nouvelles de l'aaee et de l'enssat
- maintien à jour des connaissances
 - choix technologique arrêté et plateforme en place : <https://moodle.enssat.fr>
 - projet d'**expérimentation** avec un échantillon de professeurs et l'ensemble des anciens en S1 2009
- publication du **nouvel aaee.fr** en juin 2008
 - gestion avancée des profils
 - création des espaces étudiants (ccs) et entreprise
 - mise en ligne de documents pour les adhérents

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr

notre action : caisse de secours (4/5)



assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

- la commission d'attribution des fonds de la caisse de secours (ccs) a traité :
 - 5 situations individuelles en 2008-2009
 - 4 prêts d'honneur octroyés auprès de 2 étudiants de 1ère année, 1 étudiant de 2ème année et un étudiant doctorant
 - 1 étudiant en attente de démarches complémentaires, mis en relation avec lions club
 - 1 prêt d'honneur sous forme de « micro-crédit »
 - chaque étudiant vu au moins 3 fois par la commission
 - 100 tickets de restaurant universitaire achetés pour aider les étudiants dans les situations les plus difficiles (année universitaire 2007-2008)
- **baisse sensible de la demande cette année**



- un lien avec les étudiants et l'école
 - présence de l'aaee lors de l'audit de la conférence des grandes écoles (cge)
 - participation au forum de l'enssat
- relai des messages des projets étudiants vers les anciens
- suivi du projet gala régulier et mise en place d'une structure parallèle au sein de l'association.
 - subvention de l'association
 - échanges enrichissants pour les étudiants

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr



ASSOCIATION DES ANCIENS
ÉLÈVES DE L'ENSSAT

bilan financier

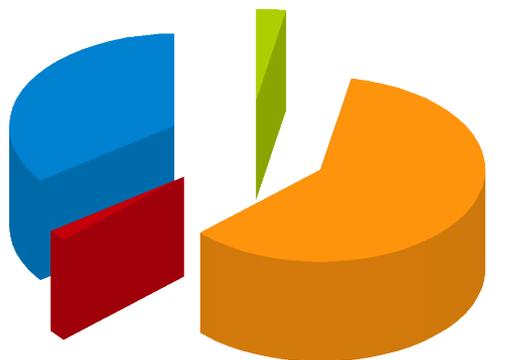
assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr

caisse principale : recettes 2008-2009

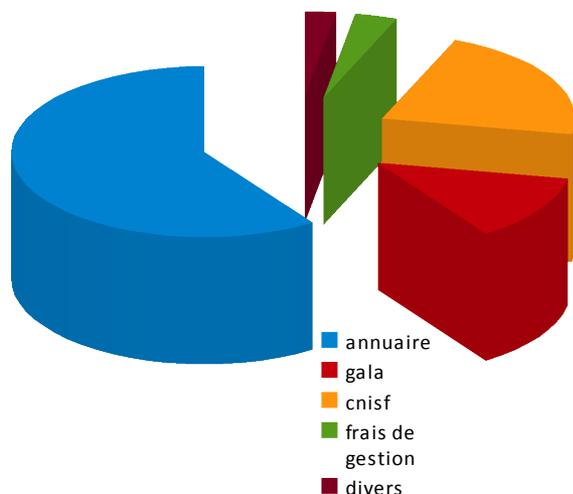


■ cotisation
■ dons
■ publicités
■ divers

● cotisations	2 155,00 €
● modes de paiement "traditionnels"	29 %
● <i>via paypal</i> (carte bancaire)	47 %
● <i>via virement</i> (nouveau)	24 %
● dons	147,00 €
● publicités parues dans l'annuaire	3 725,00 €
● divers	154,79 €
● intérêts bancaires	123,29 €
● divers	31,50 €
● total des recettes	6 181,79 €

assemblée
générale

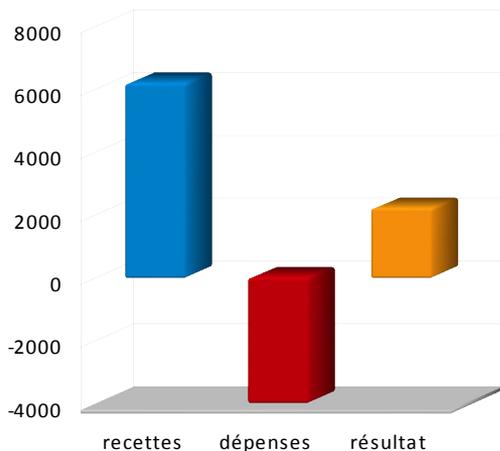
caisse principale : dépenses 2008-2009



assemblée
générale

● annuaire	2 361,49 €
● subvention gala	500,00 €
● cotisation et enquête cnisf	864,00 €
● cotisation 2008	126,00 €
● cotisation 2009	638,00 €
● rapport d'enquête	100,00 €
● frais de gestion	143,10 €
● commissions <i>paypal</i>	61,00 €
● frais bancaires	82,10 €
● divers	104,19 €
● domaine et hébergement aeee.fr	53,22 €
● fournitures	50,97 €
● total des dépenses	3 972,78 €

caisse principale : résultat 2008-2009



- recettes + 6 181,79 €
 - dépenses - 3 972,78 €
 - **résultat** + 2 209,01 €
-
- **rappel pour 2007-2008 : + 1 514,55 €**
 - **rappel pour 2006-2007 : - 170,03 €**

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

caisse principale : bilan au 13 mars 2009

actif (emplois ou besoins de financement)

● actifs financiers		+ 6 012,74 €
● compte de dépôt	+ 937,74 €	
● compte sur livret	+ 5 100,00 €	
● à virer vers la caisse de secours	- 25,00 €	
● créances		+ 475,00 €
● publicités dans l'annuaire	+ 475,00 €	
● total de l'actif		+ 6 487,74 €

passif (ressources ou moyens de financement)

● capitaux propres		+ 5 349,74 €
● report à nouveau	+ 3 140,73 €	
● résultat	+ 2 209,01 €	
● dettes		+ 1 138,00 €
● cotisation cnisf 2009	+ 638,00 €	
● subvention au gala 2009	+ 500,00 €	
● total du passif		+ 6 487,74 €

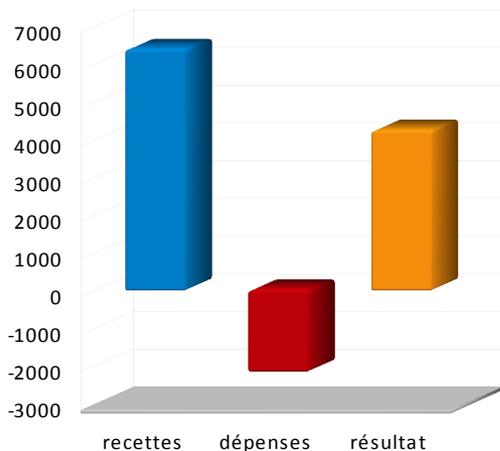
assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

caisse de secours : résultat 2008-2009



● recettes		+ 6 385,52 €
● subvention de l'enssat	3 000,00 €	
● remboursements	1 304,57 €	
● participation cairn	1 000,00 €	
● dons à la caisse	944,43 €	
● intérêts bancaires	136,52 €	
● dépenses		- 2 150,00 €
● prêts d'honneur	1 870,00 €	
● achat de 100 tickets de ru	280,00 €	
● résultat		+ 4 235,52 €

assemblée
générale

caisse de secours : bilan au 13 mars 2009

actif

● actifs financiers	+ 8 754,51 €
● compte sur livret	+ 8 729,51 €
● à virer depuis la caisse principale	+ 25,00 €
● créances	+ 0,00 €
● total de l'actif	+ 8 754,51 €

passif

● capitaux propres	+ 8 754,51 €
● report à nouveau	+ 4 518,99 €
● résultat	+ 4 235,52 €
● dettes	+ 0,00 €
● total du passif	+ 8 754,51 €

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

fonds propres au 13 mars 2009

- **caisse principale** **+ 5 349,74 €**
 - **rappel au 14 mars 2008 :** **+ 3 640,73 €**
 - **rappel au 17 mars 2007 :** **+ 1 626,18 €**

- **caisse de secours** **+ 8 754,51 €**
 - **rappel au 14 mars 2008 :** **+ 4 518,99 €**
 - **rappel au 17 mars 2007 :** **+ 2 780,83 €**

assemblée
générale

● **vote d'approbation à main levée**



ASSOCIATION DES ANCIENS
ÉLÈVES DE L'ENSSAT

statuts règlement intérieur section parisienne

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr

Article 2 – Objet

Cette association a pour buts : [...]

- de soutenir, sur le plan social ou de l'entraide, tout membre ou **tout étudiant (élève-ingénieur ou doctorant)** de l'Enssat qui en éprouverait le besoin **et** ferait appel à l'association, après évaluation de la situation et dans la limite des moyens disponibles.

Article 6 – Membres

L'association se compose de membres actifs, associés, bienfaiteurs, d'honneur et de droit : [...]

- peuvent être membres associés les **étudiants (élève-ingénieur ou doctorant)** de l'Enssat, les personnes qui ont suivi une formation à l'Enssat sans obtenir le diplôme d'ingénieur, **les personnes qui ont effectué un doctorat au sein d'une équipe de recherche hébergée à l'Enssat** ainsi que le personnel **(qui est ou a été employé)** administratif, technique, d'enseignement ou de recherche de l'école ; [...]

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr

Article 23 – Secours

(modifié par l'assemblée générale le 14 mars 2009)

Une caisse de secours est créée dans les comptes de l'association.

Elle peut recevoir des dons sans affectation spéciale.

Les secours sont accordés par le conseil d'administration. Toute demande de secours pourra être adressée à l'un des membres du conseil, qui la transmettra au président.

Les secours peuvent être accordés :

- aux étudiants de l'Enssat (élèves-ingénieurs ou doctorants) ;
- aux membres actifs ou associés de l'association ;
- ~~aux membres associés de l'association, par l'intermédiaire de l'association des élèves ou de l'école ;~~
- aux veufs (veuves) et enfants des membres décédés de l'association.

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

ri : sections régionales (1/2)

Article 21 – Création

Des sections organisées dans un esprit de solidarité entre membres de l'association, et en particulier des sections régionales, peuvent être créées. ~~Les responsables de ces sections doivent soumettre la demande~~ Les demandes de création de section doivent être soumises pour accord au conseil d'administration, qui le fera approuver par l'assemblée générale.

Article 21.1 – Représentants

Le président délègue un représentant dans chaque section. Ce représentant rend compte de l'activité de la section au conseil d'administration chaque fois que le président lui demande.

Le président peut révoquer tout représentant lorsqu'il juge cette révocation opportune.

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr

ri : sections régionales (2/2)

Article 22 – Spécificités

(modifié par l'assemblée générale le 17 mars 2007)

Les sections ne peuvent exiger de leurs adhérents des cotisations supplémentaires au titre de l'AAEE. Les versements ne peuvent être que bénévoles.

Les sections ne peuvent engager l'association sans autorisation du conseil d'administration.

Elles peuvent solliciter du conseil d'administration des subventions, moyennant justifications de leur emploi au **trésorier conseil d'administration de l'association** *via* la présentation d'un projet concret.

Article 22.1 – Dissolution

(inséré par l'assemblée générale le 14 mars 2009)

Les sections peuvent proposer d'elles-mêmes leur dissolution au conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le conseil d'administration ou l'assemblée générale ont pouvoir de dissoudre ces sections.

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

ri : création de la section parisienne

- demande de création d'une section parisienne conformément à l'article 21 du règlement intérieur.
- demande portée par : Delphine Verbyst, administratrice de l'aeee depuis 2006.
- but de la section :
 - représenter localement l'association (par délégation du conseil d'administration sur des sujets précis)
 - fédérer les membres locaux
- **vote pour la création de cette section**

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

ri : maintien de la cotisation

Article 9 – Montants des cotisations

(modifié pour la dernière fois par l'assemblée générale le 15 mars 2008)

Le montant de la cotisation est fixé à :

- 20 € pour les membres actifs (ingénieurs diplômés de l'Enssat) ;
- 30 € pour les couples de membres actifs ;
- 5 € pour les membres associés étant étudiants à l'Enssat (élèves-ingénieurs et doctorants) ;
- 20 € pour les autres membres associés.

Les cotisations au tarif plein donnent le droit à un annuaire dans l'année de cotisation (un par couple).

Les membres bienfaiteurs ne sont soumis à aucun montant de cotisation fixe.

Les membres d'honneur ainsi que le membre de droit n'ont aucune cotisation à verser à l'association pour être membres.

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

discussion
orientations
questions diverses

assemblée
générale

- publications
 - publication de l'annuaire prévue en novembre 2009
 - une lettre électronique (au moins) trimestrielle
- enquêtes
 - enquête 2009 retardée à mai
 - relancer les anciens pour l'enquête cnisf
- maintien à jour des connaissances
 - alimenter la plateforme en contenu
 - lancer l'expérimentation pour les anciens
- gala, événement fédérateur
 - tenter de faire venir toujours plus d'anciens en 2010
 - recenser les envies des anciens pour le gala

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

le souci n'est pas le manque de projets mais de main d'œuvre !

- site institutionnel aae.fr :
 - plus de contenus à jour sur le site (news)
 - génération automatique de mot de passe
 - aller plus loin dans les profils des membres : contacts des réseaux sociaux, sites web des entreprises, géo-localisation, ...
- nouvelle plateforme afin de mettre en avant :
 - les parcours atypiques d'anciens
 - les sociétés, projets de recherche des anciens
 - les diplômés en *free-lance*
 - donner des clés pour comprendre les sujets techniques d'actualités (dossiers, conférences, ...)
 - [...]



assemblée
générale



www.aae.fr

contact@aae.fr

élection du conseil d'administration

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

conseil d'administration

composition

- de 4 à 15 membres
- diplômés, élèves-ingénieurs, enseignants...
- au moins un diplômé : le président
- **membre de droit** nommé par le directeur de l'enssat

remarques

- travail effectué par **e-mail** pour l'essentiel : inutile de tous habiter dans le Trégor ou en Bretagne
- **mixage** des filières et des promotions

membre de droit

- Hélène Dubois quitte le poste : merci à elle pour les 3 dernières années de collaboration active !
- Nelly Barbot a été nommée : bienvenue !

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

conseil d'administration : composition

élus jusqu'en 2010

- Patrice Crochet
- Aurélia Poivre secrétaire
- Sébastien Poivre
- Cédric Seureau président

sortants

- Édouard Bougon
- Sylvain Camus trésorier
- Daniel Chillet vice-président
- Fanny Jacot
- Hugues Leprieur
- Delphine Verbyst

membre de droit nommé par le directeur de l'enssat

- Nelly Barbot (depuis mars 2009)

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

élection du conseil d'administration (1/4)

- le président affiche le **nombre minimal** et le **nombre maximal** de sièges à pourvoir (étant donnés les administrateurs dont le mandat continue et le membre de droit). Quoi qu'il en soit, le nombre minimal est au moins égal à un.
- le président affiche la **liste alphabétique des candidats**, chacun étant au moins accompagné de sa qualité (membre actif, membre associé, membre d'honneur).
- en tout état de cause, le scrutin **ne peut avoir lieu** s'il est impossible d'obtenir un conseil d'administration conforme aux statuts et au règlement intérieur à son issue (nombre et qualités des membres).
- le président désigne **de un à quatre assesseurs**, parmi les membres qui ne sont pas candidats (dans la mesure du possible), pour gérer le déroulement du scrutin.

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

élection du conseil d'administration (2/4)

- chaque candidat peut **prendre la parole**, pendant cinq minutes maximum.
- les assesseurs distribuent le **matériel de vote** (bulletins vierges, stylos...).
- chaque membre **remplit son bulletin**, en y inscrivant les noms d'un nombre de candidats compris entre le nombre minimal et le nombre maximal de sièges à pourvoir. Il n'est **pas possible de voter « blanc »**. Les membres disposant de pouvoirs remplissent autant de bulletins qu'ils ont de pouvoirs en sus du leur.
- les assesseurs **ramassent les bulletins contre émargement**. Les membres disposant de pouvoirs indiquent les noms de leurs mandants.

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

élection du conseil d'administration (3/4)

- Les assesseurs **dépouillent les bulletins**, y compris les bulletins par correspondance, vérifient les pouvoirs et comptent le nombre de voix attribuées à chaque candidat. Tout bulletin illisible, ambigu, comportant plusieurs fois le même nom, comportant le nom d'une personne non candidate, ne comportant pas le bon nombre de noms ou comportant des signes distinctifs **est considéré comme nul**.
- Le président affiche le **nombre de bulletins valides** et le **nombre de voix** obtenues par chaque candidat.
- Le président demande aux candidats s'ils veulent **se désister**. Les noms des candidats se désistant sont rayés. À partir de cet instant, les candidats ne peuvent plus se désister (ils ne peuvent que démissionner s'ils sont élus).

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

élection du conseil d'administration (4/4)

- Si l'élection d'un membre actif est nécessaire, le **membre actif ayant obtenu le plus de voix** est immédiatement élu.
- Sont également élus suffisamment de candidats pour **pourvoir le nombre minimal de sièges**, en sélectionnant les candidats ayant obtenu le plus de voix ;
- Parmi les candidats restants, ceux dont le nom a été inscrit sur au moins **un dixième des bulletins valides** sont également élus, jusqu'à concurrence du nombre maximal de sièges à pourvoir ;
- En cas d'égalité sur les nombres de voix, les candidats **les plus vieux** l'emportent.
- En cas **de litige ou de toute situation exceptionnelle**, le président est habilité à prendre toutes les décisions nécessaires, après consultation des assesseurs et des membres du conseil d'administration. **Il peut notamment, unilatéralement, adapter la présente procédure ou exclure des individus de la séance.**

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

conseil d'administration : candidats

- Édouard Bougon membre actif élu
- Sylvain Camus membre actif élu
- Bruno Chaput membre actif élu
- Daniel Chillet membre actif élu
- Jean-Christophe Gautier membre actif élu
- Fanny Jacot membre actif élue
- Hugues Leprieur membre actif élu
- Delphine Verbyst membre actif élue

assemblée
générale



www.aeee.fr

contact@aeee.fr

sièges à pourvoir : de 1 à 11

- de 1 à 5 sièges pourvus : tous élus pour 2 ans
- 6 sièges : dont 1 élu pour 1 an, de 7 à 8 : dont 2 élus pour 1 an
- de 9 à 10 : dont 3 élus pour 1 an
- et enfin pour 11 élus, 4 le sont pour 1 an



ASSOCIATION DES ANCIENS
ÉLÈVES DE L'ENSSAT

fin de l'assemblée générale ordinaire 2009 de l'aaee

assemblée
générale



www.aaee.fr

contact@aaee.fr